

L'édito

Pollution de la Mirande : enfin tout est clair ou (presque) !

Le lundi 24 février 2025, le directeur de Dijon métropole et deux de ses collaborateurs nous ont expliqué pendant près de 2 heures le fonctionnement du réseau d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées.

Jusque dans les années 1950, les réseaux étaient unitaires et évacuaient loin des villes, eaux usées et eaux pluviales mélangées. Ce réseau existe encore. Puis des réseaux séparatifs, eaux usées et eaux pluviales, ont été créés. Mais de nombreuses connexions à ces réseaux, aujourd'hui vétustes et fragilisées, doivent être remplacées pour éviter le versement des eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales et vice-versa. C'est notamment l'objet des travaux entrepris à Quetigny sur le boulevard du Champs aux métiers sur environ 600 m. Ces travaux qui sont très onéreux semblent avoir porté leur fruit.

L'eau dite du fossé de la Mirande, principale source de pollution a retrouvé toute sa limpidité. Depuis la fin des travaux nous n'avons remarqué aucune trace de pollution visuelle. La vie aquatique semble même se réinstaller. Fin juillet, une courte déambulation dans le bassin de rétention jusqu'au petit pont de bois peint en rouge qui enjambe la Mirande en aval a permis d'observer la présence de 5 grenouilles vertes mais aussi de quelques insectes aquatiques comme des gerris et des gyrins ...

Continuez page suivante


<http://quetigny.env.over-blog.org/>
quetigny.env@gmail.com



Dans ce bulletin :

2	Semer au gré du vent
3	Verger conservatoire
4	Renaturation ou restauration
5	Restauration ou rénovation
6 7	Réchauffement climatique : Les arbres souffrent ... tandis que d'autres nous envahissent
8	Chemin faisant ...
9	Poursuivre son petit bonhomme de chemin
10	Visite de la réserve écologique des Maillys
11	Deux bois, deux mesures
12	Secrets toxiques: soirée débat
13	La bio a "Duplomb" dans l'aile
14	Ateliers dans les Jardins familiaux
15	La journée découverte
16	Des entrées de ville peu encourageantes

L'édito suite

A plus ou moins long terme, il serait intéressant de prévoir un inventaire plus approfondi de la faune aquatique sur le secteur et d'envisager l'introduction de quelques poissons comme les chevaines pour tester la qualité de l'eau. Espérons que nous assistons là à l'épilogue d'un dossier qui a mobilisé une énergie considérable de l'association pendant près d'une quarantaine d'années !

Jusqu'à la rencontre avec les services de Dijon métropole du 24 février dernier où l'on nous a annoncé officiellement le début des travaux, nous avons mobilisé tous les services de l'Etat jusqu'au ministère de l'Environnement susceptibles d'intervenir dans ce dossier. En vain, quasiment sans avoir jamais la moindre réponse. C'est dire si l'eau est un bien précieux comme on l'entend un peu partout de la bouche de nos élus et des services de l'Etat.

L'issue de ce dossier (tout du moins, c'est ce que nous espérons) nous laisse un goût amer. Comment la municipalité pouvait-elle ignorer l'origine de ces maux ? Peut-on croire que notre maire, par ailleurs 3ème vice-président de Dijon métropole, n'ait jamais eu accès à ces informations qui circulaient « en off » ? A ma connaissance, je n'ai, par ailleurs, jamais entendu l'adjoint "Les Verts" s'exprimer sur ce sujet. On pouvait espérer mieux d'un élu se réclamant de l'écologie. Connaissaient-ils la vérité sans avoir le courage de la révéler : à savoir que tout était simplement une question de coût des travaux et de budget ? Ce que nos interlocuteurs ont appelé une question de temps long !

Yves GALLI

Semer au gré du vent

"Prends-en de la graine" : l'expression a pris tout son sens les 9 avril et 23 avril à La Parenthèse avec l'atelier "Semer au gré du vent" organisé par Quetigny-Environnement et animé par Lionel Santona et Raymond Maguet



Semer une graine, c'est magique : il vous faut du terreau, un peu d'eau, des godets noirs classiques, des graines les plus faciles à cultiver et surtout une communication verbale et visuelle, à la fois ludique et captive, que seule la complicité de nos deux jardiniers pédagogues sait garantir avec enthousiasme !

Les enfants de ville n'ont pas l'opportunité d'être en contact avec des activités de jardinage. Ainsi, au printemps, ils ont pu se familiariser avec la vie végétale, découvrir les graines et mettre les mains dans la terre, semer, arroser et regarder pousser...

Une chouette occasion pour les petits jardiniers en herbe de ramener à la maison un petit pot sur le balcon et d'observer les plantules du haricot qui apparaissent rapidement une fois en terre !

Des nouvelles du verger conservatoire

Séance de taille le
21 mars



Avec la complicité d'anciens jardiniers chevronnés du collectif, *"Les Amis du Verger"* sont venus sur le site de la Fontaine-aux-Jardins pour accomplir la tâche. Une tâche délicate pour obtenir un développement harmonieux et une mise à fruits réussie. On ne taille pas n'importe quoi, n'importe comment, n'importe quand ! Une tâche d'autant plus difficile qu'il faut reconnaître un dard d'un œil à bois ou d'un bouton, un rameau d'une brindille couronnée. La taille a exigé, au préalable, une observation rigoureuse et un dialogue engagé des protagonistes. A cette occasion, ils ont saisi ces moments pour tailler des bavettes, enchaîner des calembours tout en se posant les bonnes questions avant d'entamer l'épineuse opération.

Les décisions sont difficiles à prendre entre les *"on ne fait rien"* et les *"accros du sécateur"* !

Où sont passés les
membres du collectif ?

A l'initiative de la municipalité, un collectif avait été créé pour assurer l'entretien et l'animation du verger conservatoire à proximité de l'école de la Fontaine-aux-Jardins. Une vingtaine de personnes avait répondu à l'appel.

Maëva qui en assurait, avec constance, l'encadrement depuis sa création, a informé le groupe qu'elle devait renoncer à ses fonctions en raison de ses obligations familiales et professionnelles très chargées.

En son conseil d'administration du 15 mai 2025, l'association avait alors pris l'initiative d'organiser une séance d'entretien sur le site le 31 mai 2025 en faisant appel aux bénévoles du collectif. A l'arrivée, seules 4 personnes ont répondu présentes, toutes membres de Quetigny Environnement.

La matinée a été consacrée au désherbage d'une partie des arbres et arbustes envahis par la végétation et au dégagement des plants de framboisiers, qui, victimes d'une précédente taille mécanique, avaient été sectionnés avant de repousser. Une petite taille a également été pratiquée sur les gourmands qui poussaient au pied de certains troncs.

Désormais se pose la question de savoir s'il y aura une bonne volonté pour reprendre le flambeau de Maëva et assurer le fonctionnement du collectif, sachant que l'association ne souhaite pas en assumer la direction. De même l'association estime qu'il est nécessaire de clarifier les attributions de la municipalité et du collectif pour la gestion de cet espace.

Yves GALLI

Renaturation ou restauration ?

Il est difficile de réconcilier l'urbanisation galopante avec la préservation de l'environnement dans la ville qualifiée par le passé "ville verte" et parler de renaturation, c'est-à-dire apporter davantage de "nature", s'il ne s'agit que de restaurer l'existant par des espaces récréatifs perçus comme trop artificiels dans le cœur de ville !

Dans le contexte actuel de la densification dictée par la métropolisation voulue, la ville de Quetigny continue de boucher les dents creuses au cœur de la commune. En quelques années, l'urbanisation s'est accélérée. La ville s'est développée vers le haut, une croissance verticale nécessaire pour concentrer l'habitat.

Parce que la bétonisation risque d'asphyxier le quotidien, la volonté politique de la municipalité a été d'accélérer la renaturation au cœur de ville avec une approche esthétique indéniable. Au pied des bâtiments, colorés harmonieusement, ont fleuri de nouveaux petits espaces publics offrant, par leur caractère naturel, un cadre de vie attrayant. Les plantes annuelles et vivaces, inté-

grées dans la rocaille des bordures, les gauras grêles et flexibles qui dansent au vent le long des trottoirs, les arbustes et les arbres durables nouvellement plantés, témoignent des efforts réalisés dans la gestion écologique de ces espaces.

Des équipements sportifs pour la santé et le bien être des habitants ... mais pas de renaturation ! Un espace public qui manque toujours d'arbres !



"Des plaines" à Quetigny ?

D'autres aménagements innovateurs soulignent l'importance de l'intégration de la nature pour la santé et le bien-être des habitants comme en attestent les méridiennes et les ombrières végétalisées place Centrale. La restauration de la plaine Mendès France et de la plaine des Aiguillons témoigne aussi de la logique d'un urbanisme durable. Néanmoins, nommer ces espaces "*des plaines*" quand ils sont réduits à des surfaces enherbées et arborées, morcelés de mobiliers urbains, fragmentés de cheminements sablés, voire goudronnés, est abusif ! L'expansion urbaine de Quetigny avec la bétonisation du cœur de ville entraîne à l'évidence, progressivement, la dégradation des habitats naturels et des recoins sauvages qui disparaissent un peu plus chaque année. Les projets de verdissement au milieu du béton sont sans doute une réponse pour ramener un peu de



Rénovation ou restauration ?

nature urbaine. Mais feront-ils des îlots de fraîcheur, des refuges pour la biodiversité, des purificateurs de l'air, des capteurs d'eaux de pluie et joueront-ils un rôle crucial dans l'adaptation au changement climatique ? Avec le réchauffement, planétaire, les vagues de chaleur affectent plus durement les quartiers caractérisés par de grands immeubles de béton, entourés d'espaces minéralisés et d'une faible végétation naturelle.

En période de canicule, la végétalisation du bâti (toitures, façades, murs, terrasses et balcons) contribue à la lutte contre le dérèglement climatique (atténuation des îlots de chaleur, amélioration de l'isolation thermique et sonore des bâtiments), à la gestion de la rétention des eaux de pluie et à la protection de la biodiversité. Sans oublier que les surfaces végétalisées offrent au regard du citadin une valeur esthétique environnementale qui n'est pas une écologie de façade !

Quetigny devra faire face aux défis climatiques, s'adapter aux vagues de chaleur et aux inondations. Désimperméabiliser et redonner à l'eau sa place, végétaliser et planter sans "se planter", débétoniser la place centrale et débitumer les parkings ... Autant de réflexions à mener très rapidement !



Au cœur de ville, la ferme Bruley, vieille bâtisse massive en pierre, coiffée d'un imposant toit, reste une des rares constructions du patrimoine architectural de Quetigny. Elle nous invite à rentrer dans un autre espace temps (*photo prise en 2016*) avant l'urbanisation du centre ville. Sauvée des mâchoires des pelleteuses, préservée des contraintes d'urbanisme, ce corps de ferme est vendu à un promoteur spécialisé dans le domaine médical.

Garder le patrimoine et redonner vie à cette bâtisse relève du défi. Restructurer le bâtiment, le rénover en gardant l'aspect d'un bâti traditionnel en pierres, matériau durable, est un pied de nez face aux structures modernes en béton armé.

Jean MICHOT



Réchauffement climatique : nos arbres souffrent...

Petit panorama photo



Aux allées cavalières, l'hiver est précocé. En août, des arbres sont déjà dépouillés de leurs feuilles



Aux allées cavalières toujours, à peine replanté, déjà moribond !



Chronique d'une mort annoncée (cf. accent aigu n° 53 janvier 2024) : Le long de la ligne 1 de la voie de tram, les érables périssent l'un après l'autre. Ne subsistent que les poteaux qui supportent les caténaires et l'éclairage. Un remplacement coûteux pour Dijon métropole et le contribuable.



Quel avenir pour les tilleuls de l'avenue du Château dont les racines sont victimes des coups de godet des pelleteuses de l'opération *Capatram* (capacité tram) de Dijon Métropole renforçant les fréquences du tram. Résisteront-ils à ce traitement de choc ?

Réchauffement climatique : nos arbres souffrent... (suite)

Allée derrière la rue des Erables : des arbres périssent également comme dans beaucoup d'autres endroits. La végétation un peu folle qui s'installe à leurs pieds mérite notre attention. C'est beaucoup mieux et plus écologique que du glyphosate ! Elle est à préserver et ne doit pas faire l'objet de tontes précoces comme cela arrive encore trop souvent sur notre commune.



... tandis que d'autres nous envahissent !

Ailleurs d'autres arbres dits envahissants résistent à la canicule et menacent la biodiversité.

C'est le cas de l'ailante glanduleux qualifié par certains de peste végétale et qui prospère notamment derrière le parc des Cèdres.

Cela fait plus de 5 ans maintenant que nous alertons sur ce dossier la municipalité qui se contente de demi-mesures totalement stériles qui ne limitent en rien sa progression. Il s'avance inexorablement vers le



Cromois dont il risque bientôt de coloniser les berges. Plus on attend, plus son éradication risque d'être difficile et coûteuse. Il est grand temps de prendre enfin les mesures radicales qui s'imposent ! (Photos prises le 4 août 2025 après toutes celles prises les années antérieures).



Yves GALLI

Repères (source : revue la Salamandre n° 289 août-septembre 2025)

La mortalité des arbres a doublé en 10 ans à cause du réchauffement climatique. Parallèlement leur croissance ralentit (2022).

1,3 milliard de tonnes de carbones sont stockés par les 11,3 milliard d'arbres de France (2023).

Chemin faisant ...

Une balade pédestre à travers les sentiers et chemins, derniers endroits où l'on marche à Quetigny, nous fait découvrir les vieux quartiers résidentiels. Nous reprenons pied dans la réalité de nos territoires et de l'histoire de la création de la ville nouvelle à l'époque où l'appétit des urbanistes et des élus était peu aiguisé.



La prise de conscience de la nécessité de maîtriser l'urbanisation a permis un développement réfléchi des quartiers d'habitation avec l'intégration de nombreux cheminements piétons, d'allées arborées et d'espaces verts multiples. On mesure aujourd'hui les bienfaits et la valeur sociale de cette nature en ville alors que la bétonisation de nos territoires continue.

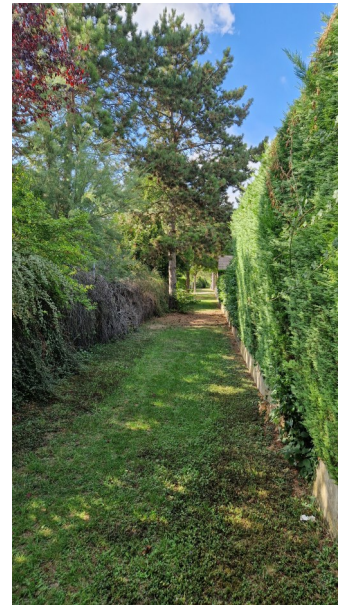
Parcourons ces sentiers qui constituent de véritables corridors écologiques pour la marche, la détente et l'observation de notre petit patrimoine. A l'heure du réchauffement climatique et des étés caniculaires, nous arpentons agréablement des passages à l'ombre de ces arbres plantés par le passé. Chemin faisant, nous retrouvons la nature en ville, sous les tilleuls. « *Les tilleuls sentent bon dans les bons soirs de juin ! L'air est parfois si doux, qu'on ferme la paupière ; Le vent chargé de bruits, la ville n'est pas loin !* » écrivait Arthur Rimbaud.



Quittons les allées parfumées et prenons "ce petit chemin que voici, qui n'a ni queue ni tête" et nous mène à côté d'un potager, d'un jardinet ou d'une haie vive. Nous flânon dans un quartier des plus anciens, véritable cité-jardin nommée par ailleurs "Fontaine-aux-Jardins" édifiée de 1971 à 1977 qui privilégie le lien avec la nature.



Poursuivre son petit bonhomme de chemin



Les pavillons regroupés autour d'une voie en impasse ou d'un îlot arboré disposent de parcelles végétalisées. Jardins et haies champêtres composent le paysage, les maisons se donnent à voir, reliées par les chemins piétonniers. En prenant ces raccourcis, la campagne habitée nous invite à la détente si on oublie vite quelques tristes claustras. Malheureusement ces cloisons séparent les hommes, les haies trop denses et trop hautes limitent l'espace dans ces sentiers où le soleil ne rentre plus, où les voisins ne se voient plus comme s'ils avaient quelque chose à cacher !

Ces chemins piétonniers ont été dessinés pour arpenter agréablement Quetigny. La balade révèle une page de l'histoire de la ville et dévoile des coins cachés, méconnus par des citadins toujours pressés. Ces chemins, traits d'union des résidents, sont, hélas, aujourd'hui peu fréquentés. Parfois nous croisons un habitant qui promène son chien, des enfants qui courent librement en rigolant ou des amoureux qui flirtent, main dans la main en toute intimité, ignorant peut-être qu'ils sont à la croisée de leurs chemins ...

Jean MICHOT



Visite de la réserve des Maillys



Une quinzaine de participants ont visité la réserve écologique des Maillys



A la découverte de la richesse faunistique et floristique de cette étendue sauvage.

Quetigny Environnement a proposé deux sorties nature au printemps dernier. En matinée, découverte de la réserve écologique des Maillys, un lieu d'observation, de sensibilisation à l'environnement géré par le département. L'après-midi, un circuit plat d'environ 4 Km à la découverte de la fritillaire pintade proposé par Gérard Bogenez.

Le mercredi 19 mars, 14 membres de l'association sont allés à la découverte de la réserve écologique des Maillys près d'Auxonne. De 10h à 12h, un animateur nature du Conseil Départemental a présenté ce lieu d'observation, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Ce site est la propriété du Département depuis 1995. Un sentier pédagogique a été aménagé pour permettre la découverte de la faune (environ 170 espèces d'oiseaux ont été recensées) et de la flore caractéristiques du Val de Saône.

Cette réserve est une ancienne gravière qui fut exploitée dans le cadre de la construction de l'autoroute A39. Plusieurs raisons ont motivé la vocation écologique de cette zone à l'arrêt de l'exploitation du granulat, notamment :

- préserver la qualité de la nappe d'eau souterraine, en empêchant toute activité humaine sur le plan d'eau ;
- créer des conditions favorables pour l'installation de la flore et de la faune en devenant une halte importante pour les oiseaux migrateurs. Dès sa création le Conseil Départemental a souhaité que ce lieu devienne un objet pédagogique grandeur nature. Cette réserve est par ailleurs un site idéal pour le suivi scientifique de la reconquête par la faune et la flore d'anciens sites industriels.

Ensuite, un sympathique repas a été pris à la brasserie de la Tille.

Francine MULOT

Deux bois, deux mesures

L'après midi un sentier pédagogique nous a permis de découvrir la faune et la flore caractéristiques du Val de Saône et de découvrir en pleine floraison la fritillaire pintade.

Cette fleur emblématique des prairies inondables a trouvé refuge dans un petit bois (ou l'inverse ?) bénéficiant indirectement de la protection de la nappe phréatique et de la proximité de la Saône mais pas des travaux forestiers ... et des gros engins mécaniques.

En évitant les ronces, les ornières et le bois mort nous avons pu apprécier et photographier ces belles clochettes à damiers discrètes très rares en Côte-d'Or mais son milieu est vraiment dégradé.

Autre sortie un mois plus tard, petite rando à Epagny à la découverte de la pivoine sauvage qui apparaît en majesté à la lisière d'une clairière baignée de soleil par un bel après midi printanier. C'est un régal pour les yeux. Et on se prend au jeu d'aller dans chaque petite alvéole découvrir un nouveau bouquet fleuri !

Ce bois a bénéficié il y a quelques années d'un éclaircissement pour améliorer le biotope de la fleur. Le résultat est spectaculaire, d'ailleurs une partie mitoyenne du bois n'a pas été débroussaillée. La fermeture du milieu très rapide rend l'accès presque impossible, la floraison aléatoire et les nouvelles pousses inexistantes.

La fritillaire pintade fleur en forme de gobelet retourné, aux pétales tachetés rappelant le plumage du volatile (*fritillus cornet à dés et meleagris pintade*), est principalement connue comme une espèce des prairies humides des vallées alluviales, mais aussi des lisières de forêt.

La pivoine mâle ou pivoine coralline (*Paeonia mascula*) est une plante herbacée vivace de la famille des Paeoniaceae. Les pivoines botaniques, appartenant au genre *Paeonia*, sont les ancêtres de nos pivoines de jardin.



Photo Gérard BOGENEZ

Ce n'est pas un oiseau qui frétille, mais une plante bulbeuse connue aussi sous le nom de tulipe sauvage.

Gé-

rard BO-



Photo Gérard BOGENEZ



Dans chaque petite alvéole découvrir un nouveau bouquet fleuri

GENEZ

Soirée débat du 28 mars

20^{ème} semaine
pour les alternatives
aux pesticides

Organisée par

Quetigny
Environnement



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

CÔTE-D'OR

Avec la participation de
l'association CINÉCYCLO
et les Amis de la Conf'21



Et
Entrée libre

Soirée débat film

SECRETS TOXIQUES

**Vendredi 28 mars 2025
à 19 h 30**

*Salle municipale de la Fontaine aux Jardins
49 Rue des Vergers/ Ligne 7 Quetigny Europe*

Quetigny

Pour fêter les 20 ans de la Semaine pour une Agriculture Sans Pesticides, FNE 21, Quetigny-Environnement, les Amis de la Terre, Nature et Progrès, les Amis de la Confédération Paysanne et les Faucheurs Volontaires ont organisé une soirée débat avec la diffusion du film « Secrets toxiques », projeté par Ciné-Cyclo. Une quarantaine de personnes ont participé salle de la Fontaine aux Jardins.



"Secrets toxiques" est un court-métrage réalisé en 2022 par Andy Battentier avec Philippe Piard. Il est le fruit d'une grande enquête et présente différents témoignages.

Développement de maladies chroniques, chute de la biodiversité, disparition des abeilles... depuis quelques années, les conséquences de l'usage massif des pesticides interpellent l'opinion publique.

La campagne de "Secrets Toxiques" a mené l'enquête et découvert que ce paradoxe s'explique par l'absence d'étude sérieuse de toxicité avant la mise sur le marché des pesticides. Au regard des effets constatés sur l'environnement et la santé, si l'évaluation des effets chroniques des formulations complètes des pesticides était dûment réalisée, on pourrait imaginer que la quasi-totalité de ces produits serait interdit.

<https://secretstoxiques.fr/projections-du-film-secrets-toxiques/>

La campagne Secrets Toxiques a été initiée par Nature et Progrès France, Campagne Glyphosate France, Générations Futures et portée par plus de 80 autres associations et groupes locaux.

L'association ciné-cyclo, née en 2014, s'est structurée pour promouvoir le cinéma à vélo. Les films sont visionnés tout en pédalant sur un vélo afin de fournir l'électricité nécessaire à la projection qui est donc autonome en énergie.

Francine MULOT



La Bio a Duplomb dans l'aile ?

Nos députés ont voté le 8 juillet 2025 la loi Du plomb : l'Assemblée nationale a adopté, par 316 voix pour, 223 contre et 25 abstentions cette loi « visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », portée par les sénateurs Laurent Duplomb (Les Républicains) et Franck Manonville (Union centriste).

Pour rappel, le texte avait franchi l'étape de la commission mixte paritaire le 30 juin, puis obtenu l'aval du Sénat le 2 juillet malgré sa dangerosité pour la santé publique et l'environnement. C'est une loi de grandes régressions écologiques et environnementales, inspirée par l'agro-business. Des régressions considérables puisque le texte autorise des dérogations à l'interdiction des néonicotinoïdes. C'est le retour de l'acétamipride, pesticide interdit depuis 2016 en raison de sa dangerosité pour les abeilles et l'environnement, jugé très toxique qui peut aussi infecter le fœtus humain. C'est le retour du sulfoxaflor et du flupyradifurone, des insecticides systémiques toxiques et dangereux pour les humains.

Vote Duplomb, vote poison

Ce texte remet donc en cause des normes environnementales vitales pour la santé et la nature, sous prétexte, comme le justifie Laurent Duplomb en commission mixte paritaire, que *« nous sommes le seul pays en Europe à être tombé dans le piège qui consiste à interdire des produits autorisés partout ailleurs »*. Funeste explication qui a fait réagir Fleur Breteau, 50 ans, malade d'un cancer, fondatrice du collectif Cancer Colère. Horrifiée par la proposition de la loi Duplomb et le champ libre laissé aux pesticides, elle dénonce le cynisme des députés qui ont décidé d'adopter la loi Duplomb : *« voter la loi Duplomb, c'est voter pour le cancer, voter la loi Duplomb, c'est admettre que chaque pomme croquée sera une nouvelle intoxication et qu'un grand nombre de nouveau-nés naîtront avec de lourdes pathologies. »*

Hostile à une agro-chimie qui pollue les sols, les eaux et la nature, ce texte, honni par l'ensemble des écologistes et la majorité des français est bien un "cadeau à l'agro-business". Après la suppression des ZFE (zones à faibles émissions), on assiste au détricotage ordonné du droit de l'environnement : c'est l'autorisation de la construction de mégabassines



Manifestation contre la proposition de loi du Duplomb devant l'Agence régionale de santé



Photo Le Bien Public. 5 juin 2025

(qualifiées d'intérêt général majeur), c'est l'assouplissement des procédures pour construire des élevages intensifs, c'est une réduction drastique du budget de l'Agence bio, c'est la remise en question de l'interdiction de la vaisselle en plastique dans les cantines... et c'est aussi la police de l'environnement qui voit son action placée sous la tutelle directe du préfet et du procureur de la République au lieu d'être sous la tutelle des ministères de l'Agriculture et l'Environnement. Un changement inquiétant, peu rassurant comme l'est tout autant l'amputation sans explication rationnelle des émissions "La Terre au carré", "Secrets d'info".

Tout converge pour anéantir les défenseurs de l'environnement au mépris de la société civile, des scientifiques, des médecins, des malades du cancer et de la démocratie. Le vote cynique, irresponsable, immoral est une régression radicale pour la santé humaine et l'environnement. C'est un désastre écologique et sanitaire défendu par une certaine majorité et la droite. On dirait qu'il souffle le parfum d'une politique nationaliste et autoritaire... Néanmoins, une pétition lancée deux jours plus tard frôle 2,1 millions de signatures... Et le jeudi 7 août, le Conseil constitutionnel censurait l'article 2 de la loi Duplomb, qui prévoyait la réintroduction de certains néonicotinoïdes, ces pesticides aussi connus comme des "tueurs d'abeilles".

Une victoire en demi-teinte puisque l'impératif était celui d'exiger que le Président de la République ne promulgue pas l'entièreté de la loi Duplomb !

Jean MICHOT

Ateliers dans les jardins familiaux

Le jeudi 12 juin, l'association Quetigny Environnement a accueilli 2 classes de CE1/CE2 de l'école élémentaire de la Fontaine aux Jardins (élèves de mesdames Decroos et Ballot) dans les jardins familiaux afin de les sensibiliser à la thématique des légumes et des plantes potagères.

Un premier groupe est venu le matin de 9h à 11h et l'autre groupe est venu l'après-midi de 14h à 16h.

3 ateliers :

- ▶ Oiseaux animé par Yves Galli
- ▶ Semis et plantation animé par Lionel Santana
- ▶ Découverte des légumes de saison et des herbes aromatiques animé par Claude Bertholle, Francine Mulot et François Pernot



Avant de retourner dans leur classe, les enfants sont allés découvrir quelques jardins pour mieux se rendre compte de leur diversité dans les plantations de légumes. Les animateurs ont remarqué que beaucoup d'enfants étaient déjà sensibilisés grâce aux pratiques potagères de leurs parents ou de leurs grands-parents.

F.M.



Journée découverte

Alors que la canicule commençait à s'abattre sur le pays, ce 28 juin 2025, les membres de Quetigny-Environnement, à l'occasion de l'inauguration officielle de la plaine Mendès-France, n'ont pas manqué de rafraîchir leurs idées protestataires face à l'urgence climatique.



L'association a déjà pointé le fait d'un choix politique à court terme sur la densification urbaine. Elle fit aussi siffler les oreilles des élus en s'exprimant sur la bétonisation de la place centrale et l'artificialisation du cœur de ville. Le fatalisme ou le déni du dérèglement climatique aurait-il permis de dédouaner les décideurs qui ont accéléré l'urbanisation d'une métropole ambitionnée ? Ainsi, à l'instar de l'autruche, c'est la tête dans le sable que cette urbanisation rapide de l'Est dijonnais a été planifiée, une urbanisation rendue vulnérable aux effets du changement climatique.

Il faisait bien trop chaud

La vague de chaleur, fin juin, a frustré les associations présentes lors de cet après-midi dont l'objectif était la découverte des activités sportives, culturelles et de loisirs proposés. Il faisait bien trop chaud pour pratiquer du sport sur les terrains extérieurs peu ombragés, autant qu'à l'intérieur du gymnase ou dans la salle de spectacle. Peu de public cheminait autour des barnums sous lesquels, malgré un délicieux petit vent, les bénévoles tenaient leur stand, agitant un éventail à la main ou vaporisant sur leur visage l'eau rafraîchissante d'un brumisateur. Quelques familles trouvaient néanmoins un refuge bénéfique sous les arbres rares de la plaine Mendès France pour se mettre à l'ombre.

La ville avait choisi d'accueillir ses nouveaux habitants lors de cet événement et avait organisé une réception chaleureuse dans une ambiance naturellement chaude ! Les nouveaux résidents se sont arrêtés à notre stand et se sont prêtés, de bon cœur, à répondre au quiz, écolo et local, inaugurant pour l'occasion les bancs et tables des ombrières.

Quiz : "je réponds et je coche"

Question: quels sont les 3 cours d'eaux qui traversent la commune ?



Quelques zones d'ombre dans les réponses au quiz :
Qu'est-ce qui pollue le plus une ville ?
En quelle année a été fondée Q.E. ?

Il a fallu patienter jusqu'au soir pour respirer un air plus supportable. La soirée plus fraîche prolongeait ces moments d'union et de partage, dans une ambiance musicale concoctée par un disque-jockey. L'apéritif offert par la Ville au public et aux organisateurs ouvrait l'appétit, déliait les langues un peu plus... Le corps et l'esprit se relâchaient, c'étaient des moments d'ouverture et d'espoir pour refaire le monde autour d'un barbecue ! C'était l'été !

J.M.

Des entrées de ville peu engageantes

Lieux de passage entre le péri-urbain et le cœur de ville, les entrées d'agglomération manquent de cohérence et d'esthétique. Elles donnent une première image à la commune et ces espaces de transition, réservés au tout voiture, manquent d'attraits. Les automobilistes, invités à ralentir, filent doux sur les voies de circulation entrecoupées de ronds-points, de carrefours giratoires, de terre-plein, de chicanes, de ralentisseurs où prolifèrent aussi moult panneaux signalétiques et poteaux indicateurs, souvent impossibles à lire.

Sans évoquer les accès à la zone commerciale et les embouteillages aux feux de circulation, les entrées à Quetigny ne sont pas visiblement valorisées pour séduire et inviter les visiteurs à découvrir le cœur de ville, un centre-ville haut en couleurs qui a suscité tant d'efforts pour sa rénovation. La ville labellisée fièrement "4 fleurs" avec un patrimoine arboré et arbustif amélioré, caractérisée par un urbanisme équilibré entre paysages et architecture, pourrait prétendre à des entrées de ville plus agréables, des abords plus végétalisés, plus sobres, et plus naturels.

J.M.



Une entrée confuse, peu accueillante, surchargée de panneaux et d'obstacles



Des ronds-points où des « œuvres d'art » saugrenues peuvent surprendre par leur laideur



Une vue plongeante qui révèle trop rapidement la bétonisation et la densification du cœur de ville

